Auguste Piguet nous parle horlogerie

Vieux métiers de la Vallée de Joux – horlogerie[1] **-**

Assis à son établi qui n'est autre que l'appui de la fenêtre prolongé vers l'intérieur et atteignant deux à trois pieds de largeur, le péclotier a devant lui l'indispensable étau. Le tour qui s'y fixe permettra de tourner des pivots. Apprendre à limer plat et à tourner rond, c'est l'initiation au métier.

L'enclume et le lourd marteau placés à droite de l'artisan, rendront les métaux plus compacts et résistants par écrouissage. A gauche se dresse la layette aux multiples tiroirs à compartiments. Une infinité de fourniture y trouvent place : des plaques d'acier de diverses épaisseurs, de la chaux vive, des calibres, maints petits outils employés de temps à autre. Ceux qui sont d'un usage constant reposent sur l'établi à porté de la main : des limes des divers degrés de finesse, les limes à queues de rat, un brunissoir, des équarrissoirs, une filière. Vous en apercevrez d'autres, accrochés aux deux biseaux de la fenêtre : l'outil aux douzièmes. Une planchette au-dessus de la layette porte l'outil à percer droit, une lampe à esprit de vin, un bloc de charbon de bois, un chalumeau de cuivre et un pot à huile avec une pierre à huile, nécessaire à la trempe.

Quel genre de montres s'élabore céans ? Surtout de celles du type dit à « roues de rencontre ». Une chaînette d'une finesse extrême aux centaines de maillons de laiton s'enroule sur un tambour ou barillet, mettant ainsi en marche les rouages et partant les aiguilles. (La roue de rencontre est ainsi appelée d'après une roue dentée mise en contact avec deux palettes). Il n'est pas encore question de montres compliquées.

La vallée disposait déjà d'une pléiade d'ouvriers qualifiés et ingénieux. Ses produits acquéraient une réputation méritée. Comment expliquer qu'une métropole horlogère vaudoise n'ait pas peu à peu amalgamé tous les hameaux du Chenit ? La Chaux-de-Fonds et Le Locle ne disposaient guère de plus d'atouts dans leur jeu.

Divers facteurs entrent en ligne de compte :

Le manque d'aptitudes commerciales de nos Combiers, avance Marcel Piguet.

L'émigration des horlogers les plus capables, trop souvent des patrons eux-mêmes, vers Genève, Neuchâtel ou autres centres horlogers. Au XVIIIe siècle, Paris, Lyon et Londres attiraient déjà nos horlogers-rhabilleurs. L'un d'eux, un Reymond du Solliat, devint horloger du roi Louis XVI. Un noyau de dix maîtres partit en 1784 pour Yverdon où un atelier venait de se fonder ; mais les résultats ne répondirent pas à l'attente. Au temps de Genève française, des théories d'horlogers sans ouvrage, vu les droit prohibitifs, s'en furent gagner leur vie dans la ville de Calvin. Presque tous s'établirent à Genève. Au siècle suivant de nombreuses fabriques et ateliers du pays et du dehors tentèrent nos ouvriers par

[1] Auguste Piguet, Vieux métiers de la Vallée de Joux, nourriture – habillement, Monograpie folklorique, cahier A, Editions le Pèlerin, 1999, pp. 044 à 049.

leurs offres alléchantes : Versailles, où une manufacture d'horlogerie se fonda sous Louis-Philippe, Schaffhouse, Travers, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Bienne, Granges, Besançon, Morteau, New-York même.

A peine trouverait-on un pays de quelque importance dans les cinq continents où nos horlogers-rhabilleurs ou placiers n'aient pas planté leur tente. L'Inde, le Japon, l'Australie, l'Afrique et les deux Amériques en connurent et en connaissent encore.

Il convient de voir une troisième cause d'infériorité dans le manque de fonds suffisants de nos premiers marchands d'horlogerie ; des « mertsottets », comme on les qualifiait irrévérencieusement, des modestes négociants, devinrent par la force même des choses, tributaires de l'importante place de Genève. Ils ne pouvaient guère songer à terminer la montre et à en assurer le placement.

Cette dépendance ne peut être secouée par les grands établisseurs apparus vers 1773.

L'absence chez nous de l'élément juif et de ses capitaux pesa aussi, à mon sens, dans la balance.

Mentionnons enfin l'abandon du projet d'un établissement d'apprentissage d'horlogerie en faveur des indigents conçu en 1780 par le pasteur du Chenit.

La fin du XVIIIe siècle et le siècle suivent virent apparaître les grands établisseurs de blancs. Ils sont tous du pays, ces Rochat, Piguet, Golay, Reymond, Meylan, Audemars et Aubert. Certains de leurs comptoirs virent défiler jusqu'à 500 ouvriers, domiciliés dans tous les coins du district et au-delà de ses limites, dans le Jura français. L'ouvrage confié se faisait à domicile.

La plupart des établisseurs disposaient d'un magasin d'épicerie et de mercerie. Leurs ouvriers s'y approvisionnaient en fournitures de ménage. A bon droit, on reprochait à divers patrons de payer surtout en marchandises. La tradition rapporte le cas d'un ouvrier qui, devant payer un intérêt tel jour, ne put toucher un sou. Notre homme eut une inspiration. Il reprit du marchand tout un lot de denrées courantes ; sa femme et ses enfants, munis d'un petit char, allèrent les offrir de porte en porte un peu au-dessus du prix de revient. Ainsi, la comme indispensable put être réalisée.

A l'origine, l'horloger dut fabriquer de ses propres mains la montre entière. Par la suite, la division du travail s'imposa. On distingua des cloutiers, des faiseurs de remontages, des cadraturiers, des pivoteurs, des finisseurs.

Conjointement, la montre se compliquait. Simple d'abord, elle se mua en répétition à quarts et à minutes et à des complications à l'infini.

Les outils se perfectionnèrent. Des inventions vinrent faciliter la besogne ; celle du rabot à dentures, de la fraise à pignons (1798), de l'outil à dentures et à tailler les limaçons ; du tour à pied, du tour universel.

Plus que d'autres professions, l'horlogerie connut des hauts et des bas, des « brutes » comme disaient nos pères, suivies de période de chômage. La plus ancienne de ces dernières dont le souvenir demeure remonte aux temps de la Révolution et de l'Empire. Genève, débouché presque exclusif des produits

horlogers combiers, dut fermer ses portes à toute importation. Une pétition adressée au gouvernement helvétique par les intéressés demeura vaine (1800). Il n'y avait qu'un moyen de remédier à cette situation désastreuse : aller chercher de l'embauche au chef-lieu du Département du Mont-Blanc.

Napoléon abattu, la reprise des affaires s'amorça. L'âge d'or de notre belle industrie commence à cette époque. Les crises plus ou moins longues le divisent en plusieurs tronçons : 1848 et 1856/7, 1876 et 1884 furent des années de chômage plus ou moins intense.

Maints artistes-horlogers se distinguèrent par leurs spécialités : les tabatières et les pistolets à musique ; les souris mécaniques trottinant à l'envi ; les automates rivalisant avec les meilleurs Jaquet-Droz, entre autres le fameux escamoteur chinois et le moine répondant par écrit à 28 questions diverses ; les montres renversées du type bagnolet ; les montres squelettes ; les pièces logées dans un écu, un napoléon voire un noyau de cerise ; la bague-réveil à la piqûre douloureuse.

L'enseignement se donnait individuellement par de nombreux maîtres. Chacun d'eux, tout en initiant quelques apprentis poursuivait son travail personnel. On distinguait, cela va de soi, des maîtres-blantiers, de ceux des remontages, des maîtres-cadraturiers, pivoteurs et finisseurs.

Après un stage pour apprendre les blancs, l'apprenti doué ou moyenné suivait la filière. Un bûcheur parvenait souvent à gagner le prix de son apprentissage et de sa pension. S'agissait-il d'un enfant de très pauvre famille, bourse des pauvres et bourse communale s'ouvraient en sa faveur s'il montrait des aptitudes véritables.

Certaines familles, pour ne point avoir recours à l'assistance, concluaient un contrat d'apprentissage de cinq ans. Mais le jeune homme, logé et nourri par son patron, doit se prêter à toutes les besognes… Il garde les enfants, fait les commissions, aide à éplucher les légumes, râpe la grosse carotte de tabac à priser. Peu à peu, si le patron a un peu de conscience, le pauvre jeune homme s'initie aux arcanes du métier.

L'enseignement est tout d'abord pratique. Le maître ignore d'ordinaire tout ce qui sent la théorie. L'apprenti éveillé et curieux s'informe-t-il de la raison d'être de certains procédés, il s'entendra répondre d'un ton bourru *: on fait ainsi parce que c'est ainsi !*

En dépit des lacunes, l'enseignement donné chez nous devait pour le moins égaler celui qu'on donnait ailleurs. Sinon, tant d'apprentis du dehors ne seraient pas venus à la Vallée pour s'instruire dans la confection des « péclots ». Les étrangers affluaient. La France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, le Portugal offrirent leur contingent d'apprentis. Il nous en arriva des Indes et de la Nouvelle Orléans. Une foule d'ateliers furent construits ou agrandis à leur intention. Ces jeunes gens logeaient et mangeaient chez le patron, forcés de se contenter des menus rustiques traditionnels. L'un de ces apprentis venu du bout du monde s'établit dans la région dont il apprit le patois à la perfection. Deux

autres prirent femme chez nous pour les conduire au-delà des mers. Un 4ème, empêché pour des raisons de religion de convoler avec l'élue de son cœur, partit désespéré après avoir composé une élégie de circonstance. Le refrain en demeura longtemps populaire :

Adieu, adieu, pour la dernière fois…

Les bagarres entre apprentis étrangers et jeunes Combiers ne manquèrent pas. En une occasion plainte fut portée ; mais l'autorité s'entendit à faire passer l'éponge pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

Vers le milieu du siècle, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-fonds, le Locle, fondèrent coup sur coup des écoles d'horlogerie. Ces établissements sonnèrent le glas des apprentissages d'étrangers à la Vallée. Seuls les jeunes Combiers continuèrent à suivre la routine, à faire fi de la théorie.

Tandis que dans les grands centres horlogers la fabrication mécanique prenait un magnifique essor, la Vallée s'obstinait à demeurer fidèle au travail à la main fait à domicile. De fabriques, on ne voulait pas entendre parler. Pourquoi changer de vieilles habitudes ? Mais une bonne dose d'orgueil s'en mêlait. Jamais, se disait-on, la machine n'arrivera à rivaliser comme fini avec nos produits. Aussi, lorsqu'en 1851 fut fondée à Lausanne une sorte d'école d'horlogerie, les autorités de nos trois communes ne se donnèrent pas même la peine d'en discuter, ni nos députés au Grand conseil de prendre la parole lorsque cette autorité vota un subside de 20 000.- en faveur de l'institution. La Vallée fournit pourtant les deux maîtres appelés à enseigner dans cet établissement éphémère.

Deux seules maisons d'horlogerie eurent pourtant l'intelligence de deviner que l'avenir de l'horlogerie résidait dans la fabrication par procédés mécaniques : Jacques Lecoultre dont l'entreprise, transmise de père en fils, a pu célébrer le centenaire de sa fondation il y a peu, et David Louis Golay qui se contenta de travailler en famille au moyen d'un contingent de machines dont nul ne soupçonnait l'existence.

La grande crise de 1877 à 1885 surmontée, chacun put se rendre à l'évidence : la fabrication à la main avait vécu. Les ouvriers à la vieille mode iront se raréfiant. De nouvelles fabriques et ateliers surgissent sur tous les coins du territoire combier. Une école d'horlogerie devient indispensable (1903).

Adieu, paisible travail en famille dans le cabinet ensoleillé. Finies ces longues journées durant jusqu'à 9 heures du soir, mais coupées par les flâneries de 10 h. et de 4 h. Disparu à tout jamais, le travail fait sans fièvre ni hâte.

Il faudra désormais se lever à heure fixe ; s'en aller en hâte vers la fabrique par tous les temps ; rentrer à midi pour avaler un morceau en vitesse ; reprendre las, bien las, le chemin du logis.

L’horloger a perdu son amour de la besogne bien faite. Un travail mécanique et sans âme, toujours le même, l’attend. L’ouvrier n’est plus qu’un maillon d’une chaîne gigantesque. La rançon du progrès, la paie-t-il assez cher !

Suppléments :

L’emboîtage se faisait à Genève. Un modeste atelier de monteurs de boîtes exista pourtant de 1860 à 1886 au Crêt des Lecoultre. Sur le tard, la grande fabrique Lecoultre et Cie se mit aussi à emboîter ses propres produits. Un spécialiste se livra même un certain temps au dorage des pièces d’horlogerie.

Hostilité du Brassus au régime des fabriques, 1870.

On se plaint des apprentis étrangers babillards, 1853.

L’apprenti apprenait d’abord à limer plat et à tourner rond en faisant toute une série de cuivrots.

Emigration de la boîte à musique du Bas-du-Chenit à Ste Croix en 1811.

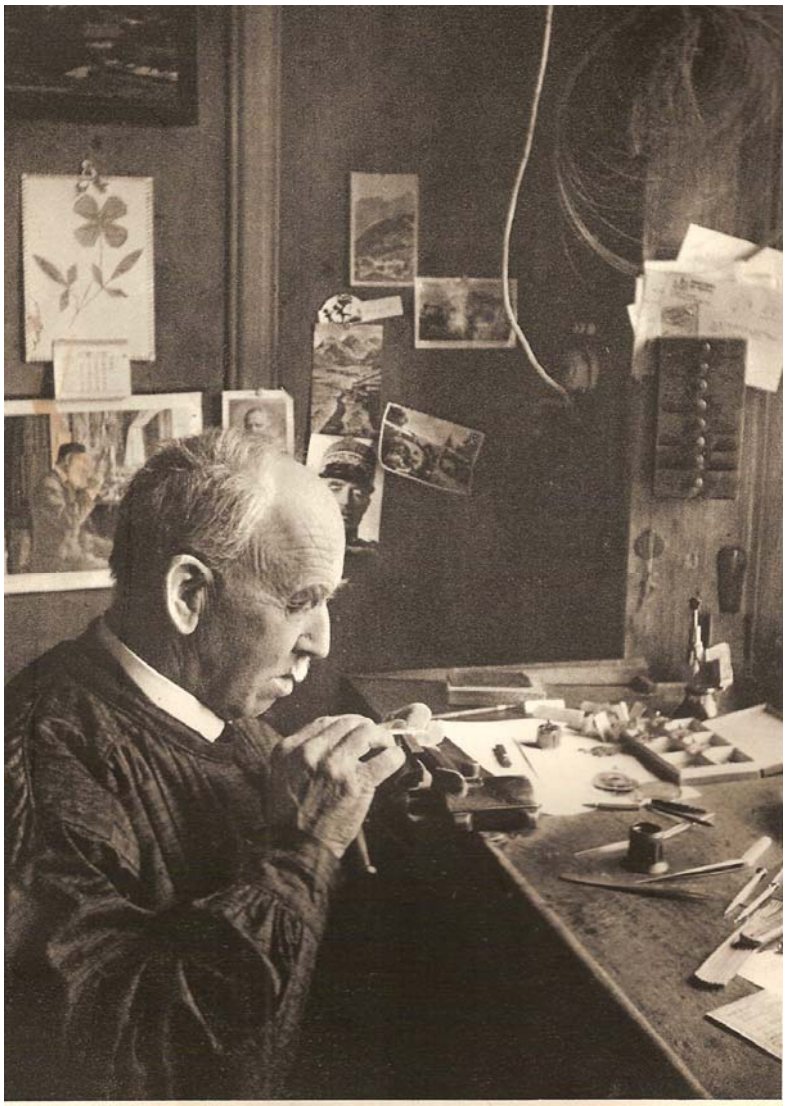

Horloger à son établi

Auguste Piguet

LA COMMUNE DU CHENIT

au XVIII^e siècle

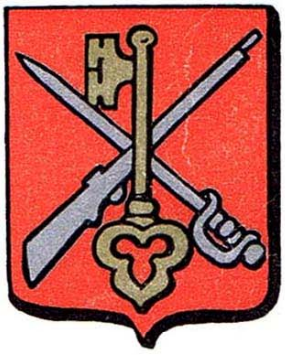

Tome III

Le Sentier
IMPRIMERIE R. DUPUIS
1971

Horlogerie

J.-D. Nicole et L. Reymond ont longuement dépeint les premiers pas et les avatars de notre industrie dominante. En 1895, Marcel Piguet lui vouait une brochure singulièrement évocatrice (*Histoire de l'Horlogerie à la Vallée de Joux*, chez J. Dupuis, imprimeur, le Sentier). Les pages qui suivent s'en tiennent donc aux grandes lignes, tout en y ajoutant maints détails typiques inédits.

Commençons par dire quelques mots de la *grosse horlogerie*. La construction d'horloges monumentales et de chambre précéda, on ne sait de combien d'années, celle des oignons et montres de poche, tant au Lieu qu'au Chenit. Nous savons par J.-D. Nicole (p. 414) que les frères *Moyse* et *Isaac Golay* posèrent en 1737 au clocher du nouveau temple du Sentier une horloge de leur fabrication. L'horloge de l'arsenal de Morges (millésime 1764 ou 74) serait, selon des souvenirs familiaux, sortie de la main des mêmes frères Golay. Les verbaux du Lieu nous apprennent que Pierre Guignard, qui résidait à Saint-Théodul, fabriqua de ses mains, en 1675, une horloge pour la grande église, en remplacement du vieux sablier.

La vieille horloge du père de Benjamin Golay fut estimée, lors d'un partage en 1745, à 75 fl. Les Golay touchaient 95 fl. de leurs horloges à réveille-matin, sonnant les heures et les minutes (les demi-heures sur un timbre différent de celui des heures) ; se remontant tous les huit jours ; pourvues du cabinet ou de la caisse ; livrables trois mois après commande. Telles furent les conditions posées par le secrétaire Benjamin Golay lors de son accord avec Isaac Golay, le 24 février 1746.

L'entrée en scène de l'horlogerie fine n'arrêta pas les fabricants de grosse horlogerie. Par la suite, au début du siècle suivant surtout, Morbier se chargea de fournir mécanismes et cabinets. Les jeunes gens à marier dans l'année partaient, selon une tradition familiale, ensemble à travers le Risoud, rapportant chacun les rouages dans un sac, la longue caisse en équilibre sur l'épaule.

Passons maintenant à l'*horlogerie fine* et à ses *pionniers*. La fabrication de montres de poche a-t-elle commencé à la Vallée quelques années plus tôt qu'on ne l'admettait communément ? Un poste des comptes du Lieu nous incite à l'avancer. En 1736 déjà, un certain *Isaac Nicoulaz* y exerçait ses talents de *maître orelogeur*.

Passons maintenant en revue les maîtres horlogers dont le nom est parvenu à notre connaissance (la plupart sont cités par J.-D. Nicole et Marcel Piguet).

Samuel-Olivier Meylan (voir A. Piguet : *A propos de S.-O. Meylan, Feuille d'Avis de la Vallée,* 16 mars 1939) entra en apprentissage à Rolle en 1740, puis s'établit au Chenit deux ans plus tard. Les tracasseries de la maîtrise le forcèrent à déguerpir pour se perfectionner dans le comté de Neuchâtel. Une fois le chef-d'œuvre réglementaire présenté devant la maîtrise de Moudon, Meylan rentra au pays de ses pères. Il n'y fit toutefois pas long feu. Nous le voyons fixé à Morges dès 1751.

Isaac et *David Golay* sont cités en 1746 et 1747 ; *Pierre-Henry Golay* est apprenti en 1742 ; *Joseph* et *Benjamin Guignard* sont surchargés d'apprentis en 1749 ; *Abraham-Samuel Meylan,* 1750 ; *Moïse Golay,* 1751 ; *Joseph Golay,* 1753 et 1758 ; *David Rochat,* 1756 ; *Charlot Meylan, Pierre Meylan* (maître horloger au Sentier), 1758 ; *Jaques Meylan,* 1760 ; *Joseph Piguet, Abraham-Isaac Piguet, Jaques Rochat* et *Pierre Golay,* 1761 ; *Timothée Golay,* 1766 (auteur en 1780 d'une horloge marchant une année).

Contentons-nous de cette première escouade de maîtres horlogers et d'horlogers (la possession de la maîtrise n'est pas établie pour eux tous) et mentionnons deux *avenaires* (Vaudois non communiers du Chenit) ayant reçu l'autorisation d'exercer chez nous le métier d'horloger. Ce sont *François Glardon,* de Vallorbe, fixé au Chenit, où il prit femme en 1766, et *Massy,* mentionné en 1780 à l'Orient de l'Orbe.

D'autre part, un certain nombre de bourgeois du Chenit s'en furent s'établir comme horlogers *hors des limites du territoire communal* ; ainsi le prénommé *S.-O. Meylan* à Morges, 1751 ; *Pierre Meylan* à ..., 1770 ; *Jean-Etienne Nicole* à Saint-Cergue, 1767. La crise consécutive à la Révolution française poussa une équipe d'horlogers du Haut à gagner la ville de Calvin pour y chercher occupation en 1793. Mais l'émigration avait déjà commencé plus tôt. On trouve une dizaine de Combiers à la fabrique d'Yverdon en 1784 (selon L. Reymond, p. 130). Il s'en trouvait (selon les notes de Fallet sur nos horlogers émigrés) à Schaffhouse, à Constance et au Pays de Bade en 1782 déjà.

Mais, sur ces deux derniers points, les preuves documentaires font défaut. Il en est de même de la carrière d'Elizée Piguet (frère de Jaques-David) à Paris ; d'un Reymond, du Solliat, horloger du roi à Versailles.

Marchands horlogers et établisseurs. — Comme en lapidairerie, des marchands horlogers vinrent servir d'intermédiaires entre les maîtres horlogers et les grands placiers de Genève. Il nous faut

cependant attendre une vingtaine d'années avant de rencontrer documentairement des noms : *Daniel Piguet,* marchand horloger au Bas-du-Chenit, en 1766, et *Jaques Rochat,* au Brassus, en 1768. A la même époque, deux Combiers avaient établi leur comptoir hors des limites du Haut-Vallon : *J.-F. Le Coultre* à Saint-Cergue, 1767, et *David Rochat,* à Rolle, 1768.

Selon Marcel Piguet, des Golay du Bas-du-Chenit auraient tenté d'aller vendre leur marchandise en Italie et aux Balkans. En Italie déjà, ils auraient été dépouillés de leurs précieux bagages et seraient ensuite rentrés au pays. Par ailleurs, Georges-Louis Piguet, marchand horloger et pierriste à Paris, aurait eu pour cliente la reine Marie-Antoinette elle-même. Nos ancêtres fréquentaient-ils les foires de Paris, Lyon, Beaucaire et Bordeaux, c'est bien probable.

Apprentissage. — Un article draconien du règlement des maîtrises prescrivait un apprentissage de cinq années, suivies de trois autres de compagnonnage, avant que le candidat fût autorisé à présenter le chef-d'œuvre assurant le titre de maître horloger. Dès 1751, après de longues démarches, le terme de l'apprentissage se vit réduit à trois ans, pour ce qui concernait les horlogers du Chenit du moins (Nicole, pp. 424, 426, 430 ; Marcel Piguet, pp. 22-23 ; L. Reymond, p. 139).

Quant au prix payé au maître par l'apprenti au XVIII^{e} siècle, nous sommes mal renseignés. Dans la première moitié du suivant, le patron touchait 1 fr. par jour de l'apprenti, si non nourri.

On pouvait faire un apprentissage d'horlogerie partiel (limage, blancs, remontage, cadrature et finissage) ou total. Le patron se chargeait de la formation et de l'entretien de l'apprenti ; le travail effectué par ce dernier lui appartenait.

Maîtrises. — On ne saurait ici que résumer ce qu'ont dit à ce sujet le juge Nicole (pp. 97 et suivantes), Lucien Reymond (pp. 128-129) et Marcel Piguet (pp. 22-27). Ces associations, créées sous l'égide du gouvernement, veillaient à la formation d'ouvriers connaissant à fond leur métier. Mais elles ne tardèrent guère à devenir tyrannique. Les premiers horlogers du Chenit entrèrent en conflit avec la maîtrise de Rolle. Berne fit sagement des concessions aux montagnards isolés, tant en 1749 qu'en 1756 où une maîtrise spéciale pour la Vallée vit le jour. Mais la majorité des maîtres du Pays de Vaud finit par considérer les maîtrises comme une entrave au développement normal de l'horlogerie. L'Etat finit par consentir à la suppression totale de la maîtrise horlogère en 1776.

Quelques postes des verbaux et des comptes se rapportent à la maîtrise, sans nous apprendre grand-chose. En 1769 est mentionnée la décision de dresser un mémoire général selon les idées de chaque commune et de demander une modification du *Code de maîtrise*. En 1771, Vallorbe insiste sur la suppression de la maîtrise, et nous trouvons enfin en 1776 mention de l'approbation générale du projet de suppression. Nous apprenons par le livre de raison de Benjamin Golay que la maîtrise des horlogers percevait de ses membres 1 fl. 6 s. de cotisation en 1762.

Rappelons, à la suite de nos anciens historiens, que pierristes et horlogers, un moment sorte d'aristocratie locale, paraissaient à leurs assemblées *l'épée au côté* et disposaient dans les auberges d'un *tonneau du meilleur* à eux exclusivement réservé.

Procédés de fabrication. — La production de montres simples, dites à *roues de rencontre,* fut d'abord seule à entrer en ligne de compte. Marcel Piguet l'a décrite en termes fort clairs à la page 34 de son traité.

Délicat surtout le taillage des dents de rouage, qui, à l'origine, se faisait à la main. Un instrument vint assurer à ce travail une exactitude suffisante : le *fendeur de roues.* Sans doute correspondait-il au futur *rabot à dentures* décrit par M. Piguet (p. 37). Ce précieux auxiliaire fut cédé le 22 juillet 1750 par l'horloger Samuel Meylan à Benjamin Golay au prix de 55 fl. Il fallut y ajouter une plaque neuve. A ce prix modeste, il ne pouvait s'agir que d'un ancêtre rudimentaire du fameux rabot fabriqué à Copenhague, estimé à 2500 fr. En dix ans, Benjamin Golay, qui venait de passer sept mois à Vandœuvres (Genève) pour y apprendre le métier, fendit pour 224 fl. 9 s. 6 d. de roues, sans compter les siennes.

Les complications ne tardèrent pas à se faire jour, dans les chefs-d'œuvre tout d'abord. Le *Cours d'échappements,* de C. Pellaton (1924), nous apprend que l'échappement à verge fut inventé par l'Anglais Clement en 1670, l'échappement à ancre par le Dr Hooke, l'échappement à cylindre par Graham, vers 1720. Les rubis furent utilisés par Fatio vers l'an 1700.

On distinguait vers 1760 les *montres à l'anglaise* de celles *à la française.* Les premières étaient à *levée couverte,* les dernières *à levée découverte.* Rares sont les montres signalées par les inventaires. En 1760, une montre à la française, boîte de laiton, valant 10 écus petits, soit 50 fl. ; une autre (date incertaine) à boîte d'argent d'une valeur de 100 fl. ; une montre à l'anglaise, à double boîte d'argent, dite à savonnette, est engagée par le chirurgien Golay pour 4 écus blancs (30 fl.).

Les *cadratures* à quart, à sonnerie, nous sont signalées en 1753 par une lettre de S.-O. Meylan, qui cherche à attirer, à Morges, par des conditions avantageuses, certain cadraturier veveysan, réfugié à Carouge (pour affaire de mœurs). A la Vallée, les pièces consultées signalent un cadraturier vers 1770 seulement, Pierre Meylan (qui demandait des secours à la bourse des pauvres). Moyse Rochat nous est signalé en 1782.

L'*outillage* alla peu à peu se perfectionnant. L'apprenti se confectionnait à la longue un assortiment d'outils rudimentaires. On peut supposer, à défaut de preuves, que les limes, le laiton et l'étain se procuraient à Genève. Les étaux, d'abord en bois, à mâchoires de fer (selon les inventaires du milieu du siècle) se perfectionnèrent. Le forgeron Joseph Meylan, des Moulins, parvint à confectionner d'excellents étaux de fer pour horloger au prix de 22 fl. 6 s. (livre de raison Golay, 1751). Ses cisailles coûtaient 6 fl.

Le seul horloger décédé au temps des inventaires pris par B. Golay, Jaques Meylan, eut ses outils mentionnés en vrac, sans indication de prix. Mais j'ai eu la chance de mettre la main sur *l'inventaire des outils d'horloger* de mon quintisaïeul Pierre Aubert. Pierre Aubert servit pendant cinq ans les Provinces-Unies. Il se procura sans doute son outillage peu après son retour au pays, soit vers le milieu du siècle. Au moment de la prise d'inventaire par ses fils (16 juillet 1798), Pierre Aubert était presque octogénaire. Il s'agit donc probablement en majeure partie de vieux outils. Voici ce qu'on peut déchiffrer de cette pièce abîmée par l'humidité :

« Enclume avec les deux marteaux, 14 fl. - étau et tour, 37 fl. 6 s. - dozier avec lame (?), 4 fl. - outil à planter, 15 fl. - tenailles à vis, 4 fl. - 2 paires tenailles à boucles et une à couper, 10 fl. - un compas, 4 fl. 6 s. - 2 petits marteaux et un tranchant, 1 fl. 6 s. - 2 morceaux de pierre à huile, 2 fl. - un outil à marquer la chaussée, 2 fl. 6 s. - 2 calibres à pignons et ..., 3 fl. - 3 forets à mayure, 1 fl. 5 s. - 2 limes à ..., 3 fl. - un outil à tenir les ..., 2 fl. 3 s. - un vieux ... chiffre, des brucelles (?), 1 fl. - 2 bouts de filière, poinçon, outil aux faces des pignons, outil à border, 5 fl. - burin à crochet et outil à trous, 1 fl. 6 s. - acier rond et carré, branche à vis et pilier, 1 fl. 3 s. - fer à adoucir, écalissoir de l'acier et ..., un outil à contrepercer, 1 fl. 6 s. - 3 limes communes, 9 s. - vieux argent, 3 s. - un microscope et un vieux, 1 fl. 9 s. - deux vergettes, 7 s. 6 d. - laiton et rognures acier fondu, 2 fl. 3 s. - acier fondu, 3 fl. - 2 ½ douzaines manches à cire, 8 fl. 6 s. - un chalumeau, 1 fl. - 5 limes de *Vallotton,* 6 fl. 3 s. - 8 mauvaises limes à ..., 1 fl. -

lime fine et écalissoir anglais, 3 fl. 3 s. - lime commune, tournevis, écalissoir, 2 fl. 7 s. 6 d. - lime mains, calotte de bois blanc (?), 7 fl. 6 s. - commode noyer à 19 tiroirs, 15 fl. - un chandelier d'horloger, 6 fl. 3 s. - un mouvement commencé, 3 fl. - 2 grandes roues, 1 fl. 9 s. - 2 barillo (barillet ?), 1 fl. 3 s. »

Le tour (à pied ?) était donc en usage en ce temps-là ; un certain Vallotton, de Vallorbe, fournissait déjà des limes pour les horlogers ; l'Angleterre fournissait des limes fines et des équarrissoirs ; telles sont quelques conclusions intéressantes que nous pouvons, entre autres, tirer de cet inventaire.

Les *petits ateliers* apparurent pendant le dernier quart du siècle, notamment ceux d'Abel Piguet, d'Abel Golay et de Charles-Auguste Piguet (M. Piguet, p. 20).

En 1773 apparut la *première association d'horlogers* : celle des frères Rochat, au Brassus. Les *grands établisseurs* du siècle suivant poursuivirent et développèrent le mouvement.

Nous aimerions terminer ce sous-chapitre sur l'horlogerie en rappelant (*Feuille d'Avis de la Vallée* du 16 mars 1939) que M. Marius Fallet, du Locle, se proposait de publier dans la R. H. V. des détails sur les *horlogers émigrés* du Haut-Vallon à Genève, Berne, Neuchâtel et ailleurs. Qu'est-il advenu des cartons Fallet ?

Une image reproduite des centaines de fois. Photo de Fred Boissonnas. Un horloger non de la Vallée de Joux mais de Genève. La situation est identique et les outils le sont aussi.